

## QUEL AVENIR POUR LA GUIFETTE NOIRE *Chlidonias niger* EN MARAIS POITEVIN ?

Hugues Des TOUCHES et Alain THOMAS  
(A.D.E.V. sud Vendée)

La Guifette noire, petite sterne des marais doux ou saumâtres envahis d'une végétation dense se reproduit dans la plupart des pays d'Europe. L'essentiel des effectifs se trouve dans les régions riveraines de la Baltique et en Russie.

Une sous-espèce (*Chlidonias niger surinamensis*) niche en Amérique du nord.

Les Guifettes noires européennes hivernent en Afrique, du Sénégal à l'Angola, sur le littoral.

L'espèce décline à l'échelle continentale du fait des modifications de ses milieux de vie. La population française, l'une des plus méridionales est fortement menacée.

Nicheuse fréquente, semble-t-il, dans les marais de notre pays avant guerre, la Guifette noire, n'est présente aujourd'hui que dans quelques régions. La Grande Brière a un statut enviable avec des effectifs stables atteignant parfois 80 % du total national. Mais, en Marais Poitevin et Rochefortais, deux autres régions d'importance pour la Guifette noire, la situation est devenue très critique.

Ailleurs en France, la Guifette noire niche en petit nombre au Lac de Grand-Lieu, en Brenne et en Sologne, parfois en Camargue, dans les Dombes ou le Forez (D. YEATMAN-BERTHELOT. G. JARRY 1995).

Dans le Marais Poitevin, la Guifette noire est une espèce typique des marais "desséchés" ou "mixtes" (tiers ouest du Marais Poitevin). Domaine des grandes prairies humides, ce milieu ouvert doit sa richesse à l'existence de multiples "baisses" habituellement en eau jusqu'au début de juillet.

Ces dépressions sculptées par la mer accueillent de nombreux oiseaux tant en migration qu'en hivernage et au printemps. Canards de surface, Spatule blanche, Courlis corlieu, Combattant varié y font halte pour s'alimenter. Le Vanneau huppé, le Chevalier gambette ou plus rarement la Barge à queue noire nichent à proximité.

Les naturalistes de l'A.D.E.V. sud Vendée portent une attention particulière à la Guifette noire.

Outre le suivi de la colonie de la Réserve Naturelle de Saint Denis-du-Payré, que gère cette association, un autre a été mis en place depuis 1993 sur le secteur des marais d'Angles, Longeville-sur-Mer, La Tranche-sur-Mer et sur la commune de Triaize.

Le présent article fait la synthèse des connaissances issues du suivi de la Guifette noire dans le Marais Poitevin en période de reproduction, dresse le bilan de la nidification de cette espèce depuis 1990 et propose un plan d'action global de préservation de l'espèce dans le Marais Poitevin.

Les sources bibliographiques (GONIN 1993, SERIOT 1996, TROTIGNON 1992, 1993, 1997) nous ont permis de compléter nos informations sur les colonies de Champagné-les-Marais (le Grand Mothais, la Chapitrerie, voir Tableau I, II et III), implantées sur des terrains gérés par la L.P.O.

Les résultats nous rappellent l'extrême précarité de notre population de Guifettes noires et son déclin actuel.

Malheureusement, l'imprécision des données sur de nombreux sites, surtout avant 1990, nous empêche d'évaluer ce qu'a été l'histoire de la Guifette noire dans notre région au cours des dernières décennies.

Non exhaustives, les informations anciennes ne donnent généralement pas d'indications sur le nombre de couples des différentes colonies, ni de renseignements sur le taux de réussite ou la chronologie de la nidification.

Nous savons par exemple qu'en 1962, au moins 60 couples de Guifettes noires se sont réparties en trois colonies. En 1964, ce sont 70 couples qui ont niché dans cinq colonies (mais deux seulement sont précisées). En 1965, une seule colonie est mentionnée pour un nombre de couples inconnu et 1963 reste sans donnée (SERIOT 1995).

## Structure d'une population

Notion de "tribu".

Il semble, après cinq années d'observation qu'il existe deux populations distinctes de Guifettes noires. La "tribu" Ouest, occuperait les marais d'Angles, Longeville, La Tranche et la basse vallée du Lay. La "tribu" Est serait localisée de St Denis-du-Payré à Champagné-les-Marais, soit des territoires de 5 à 7 000 ha de prairies. Entre les deux, un "no man's land" s'étend de la presqu'île de St Denis à la Faute-sur-Mer, avec une exception : la lagune de la Belle Henriette, où la Guifette noire est régulièrement observée.

C'est l'absence apparente de relations entre ces deux groupes qui nous amène à parler de "tribu". La fidélité aux sites de nidification semble forte. De plus, en cas d'échec ou de difficultés, aucun report de couple d'une "tribu" à l'autre n'a pu être mis en évidence.

Les jeunes volants de la "tribu" Ouest (Angles) ne stationnent pas à la Réserve Naturelle de St Denis-du-Payré (territoire de la "tribu" Est). En revanche, ceux des colonies de Triaize ("tribu" Est) y sont vus chaque année.

Les similitudes d'utilisation du milieu par les deux "tribus" sont nombreuses. Chaque territoire englobe des sites exploités de façon semblable. Nous décrivons ici les trois principales unités biogéographiques qu'utilisent les Guifettes noires nicheuses du Marais Poitevin : "site base", colonies et secteurs de chasse.

Pour chaque "tribu" il existe un lieu aux multiples fonctions tout au long de la reproduction. Nous l'appellerons "site base". Ce site semble jouer un grand rôle social et fait le lien entre les différentes phases de la vie des colonies durant toute la reproduction :

Le "site base" est le lieu habituel de rassemblement à l'arrivée des migrateurs. Les guifettes y stationnent de 10 à 20 jours. L'activité sociale est intense : les parades, offrandes, accouplements y sont fréquents et peuvent se poursuivre après le début de la nidification.

Durant la période prénuptiale (entre l'arrivée et le cantonnement), les Guifettes noires prospectent régulièrement les sites de nidification à partir du "site base". De même, lors de l'abandon précoce d'une colonie, les guifettes s'y rassemblent avant une nouvelle tentative de colonisation.

Pendant toute la nidification, les Guifettes noires viennent fréquemment y chasser.

En fin de reproduction ou suite à un échec tardif, les oiseaux de la colonie s'y rassemblent avant le départ. Les jeunes, juste volants, y sont souvent conduits, principalement lors des années sèches. Selon les années, ce stationnement dure de 1 à 2 journées (en cas d'échec) à une dizaine de jours.

Enfin, le "site base" sert parfois de pré-dortoir. Exemple pour le "site base" de la "tribu" Ouest : une partie des oiseaux s'y rassemble 1h30 à 2h avant la nuit. Ils chassent ou se toilettent puis partent à la nuit avec un comportement de vol caractéristique. Le lieu de dortoir reste inconnu.

Tout ce qui concerne les dortoirs ou pré-dortoirs est encore mal cerné. Nous possédons des connaissances trop fragmentaires sur le sujet pour les exposer ici, ou en tirer des conclusions.

Le lagunage de la Tranche est le "site base" de la "tribu" Ouest. A l'Est le principal "site base" est une propriété foncière composée de prairies et d'aménagements de chasse. Néanmoins, la Réserve Naturelle de St Denis répond partiellement aux critères d'un "site base" notamment en fin de reproduction.

Les lieux d'installation des colonies sont également très importants. Plusieurs sites de nidification ont été utilisés par les guifettes des deux "tribus" depuis 7 ans. Nous avons remarqué qu'il n'existe pas un mais trois types de colonies. Nous les avons identifiées comme "colonie principale", "colonie secondaire" et "colonie de substitution". Cette hiérarchisation des différents sites de reproduction est basée sur la fréquence d'utilisation par les guifettes.

La "colonie principale" est le site que la "tribu" va utiliser chaque année pour nicher. Il en existe une, à Angles, pour la "tribu" Ouest et une à la Réserve Naturelle de Saint Denis-du-Payré pour la "tribu" Est. Les aménagements et la gestion de ce dernier site ont permis la fixation des Guifettes noires. Avant la création de la réserve, une seule mention de nidification est connue : en 1938.

Si les conditions sont défavorables sur la "colonie principale", les guifettes peuvent retarder leur installation ou s'implanter sur une autre parcelle.

La "colonie secondaire" est le site où la reproduction est quasi annuelle. L'importance de la reproduction y est variable suivant les paramètres stationnels comme l'eau, le pâturage ... Les relations avec la "colonie principale" sont fortes.

Enfin, la "colonie de substitution" est le site occupé lorsque la "colonie principale" ne permet pas l'installation des nicheurs. Une "colonie de substi-

tion" est rarement utilisée deux années de suite. Les capacités d'accueil sont trop variables d'une année sur l'autre. L'installation a lieu à la faveur de conditions inhabituelles (niveau d'eau élevé en général).

Le dernier élément structurant est le "secteur de chasse". Les guifettes d'une colonie chassent sur un vaste territoire. A Angles, il couvre environ 1700 ha (THOMAS 1995). A l'intérieur de cet espace, des zones sont exploitées plus intensément. Il s'agit du "site base", des environs de la plupart des "colonies de substitution" et de certains linéaires de fossés riches en proies.

La prospection des divers secteurs de chasse varie selon les années et les ressources. D'autres critères comme la météo, l'âge des poussins ... peuvent conditionner le choix des lieux de chasse suivant les proies disponibles ou recherchées.

Par exemple, en 1997, les guifettes d'Angles ont chassé en moyenne plus près de la colonie en fin de saison qu'en début. Le lagunage de la Tranche ("site base") a été délaissé en juin, les guifettes l'exploitant plus assidûment par mauvais temps. Au cours des journées ensoleillées, elles restent chasser à proximité de la colonie où, par temps calme, les libellules sont nombreuses; ces grosses proies, rentables énergétiquement, sont plus rares sous la pluie ou le vent. Le lagunage semble par contre offrir par tous temps des proies en quantité (diptères sp. et autres invertébrés) mais qui semblent moins intéressantes : la dépense d'énergie est importante, le déplacement et la durée de chasse plus grands pour ces petites prises.

## Vie de la colonie

Les premières mentions de Guifettes noires en Marais Poitevin sont notées de la fin mars (28/03/1995) à la première décennie d'avril, observations qui incluent d'éventuels migrateurs.

L'arrivée des oiseaux nicheurs sur la colonie d'Angles s'échelonne du 14 avril au 1<sup>er</sup> mai ces cinq dernières années. Les premiers cantonnements ont lieu 15 à 36 jours après ("colonies de substitution" comprises).

La date moyenne d'installation est le 16 mai. La colonie de la Réserve Naturelle de Saint Denis-du-Payré est plus précoce. Depuis 1990, la date moyenne de la première installation est le 11 mai.

Observer des Guifettes noires dans le Sud Vendée est assez aisé. Les migrateurs peuvent y être nombreux et, parfois, tardifs. Le rayon d'action des nicheurs peut s'étendre sur plusieurs milliers d'hectares. La présence d'une ou de plusieurs guifettes en un point ne prouve pas obligatoirement leur nidification. Toutefois, différents indices permettent de diagnostiquer l'existence d'une colonie. La présence permanente de Guifettes noires sur une "baisse" favorable doit attirer l'intérêt de l'observateur. L'activité des oiseaux est essentielle pour confirmer la présence d'une colonie.

En résumé, la vie d'une colonie peut se décomposer en quatre périodes identifiables au comportement des guifettes :

- l'installation
- l'incubation
- la croissance des poussins
- l'envol des poussins / le départ post-nuptial

## L'installation

L'activité de la colonie est intense. Les oiseaux sont souvent agressifs entre eux et avec les autres utilisateurs de la "baisse" (chevaliers gambettes, vanneaux...).

Les vols de parades sont fréquents : le couple vole en tandem, alternant des poursuites rapides et des phases de déplacement très calmes. Parfois, les guifettes prennent de l'altitude et effectuent de spectaculaires piqués. De nombreux cris ponctuent ces démonstrations.

Lors de la formation du couple et de l'implantation du nid, le mâle apporte de nombreuses proies à la femelle. Les apports au nid se poursuivent pendant toute l'incubation, ce qui permet, à distance, grâce au va-et-vient, de repérer et de dénombrer les nids occupés.

La plupart des copulations observées sont également suivies d'une offrande du mâle.

La fréquence des offrandes peut être élevée. Il a été noté un apport par minute pour des séquences d'un quart d'heure.

Les proies sont souvent nombreuses : larves et adultes d'odonates, insectes aquatiques divers, petits poissons ...

Habituellement, le mâle ne se pose pas pour donner la proie. Sur la colonie, la végétation dissimule les guifettes posées, aussi une bonne connaissance de l'espèce est-elle impérative pour bien identifier le comportement de l'oiseau.

Une guifette porteuse de proie se repère aisément parmi celles qui chassent près de la colonie. La proie capturée, le mâle se dirige en vol direct vers le nid ou sa partenaire laquelle émet un ou deux cris typiques, monosyllabiques, d'une à deux secondes. Un petit vol sur place pour le passage à la femelle et voilà le mâle reparti en chasse.

Les guifettes peuvent parcourir de longues distances avec une proie dans le bec, mais le cri "d'approche" ne semble être émis qu'à l'arrivée sur la colonie, pour les offrandes et le nourrissage des poussins.

Les offrandes sont parfois lavées par le mâle ou la femelle. Ainsi, le 21 mai 1997, sur le "site base" de Triaize, nous avons observé un mâle laver tout en volant une larve d'odonate avant de la tendre à la femelle. Une femelle posée sur une petite vasière lavera une autre larve d'odonate et un petit poisson avant de les avaler.

Nous avons constaté à plusieurs reprises que la femelle incitait le mâle à lui apporter de la nourriture. Le 14 mai 1997, au lagunage de la Tranche-sur-Mer, un couple était posé, côte à côte. La femelle se mit à crier en tendant le cou vers l'avant. Le mâle, un instant tête baissée, finit par décoller. Il captura une proie (indéterminée) et l'offrit à la femelle.

Les oiseaux s'accouplent sur la colonie (à priori sur l'emplacement du nid) ou sur le "site base".

Le mâle se place aux côtés de la femelle. Les deux guifettes s'observent, cou et tête tendus vers le haut, poignets légèrement décollés du corps (cf. parade de Sterne caugek). Parfois, seul le mâle adopte cette posture. Après quelques instants, la femelle, les pattes fléchies, tend la tête vers l'avant, dans l'axe du corps.

Le mâle se place alors sur sa partenaire. Il peut y rester plus d'une minute, plusieurs copulations ayant lieu. Après s'être envolé, le mâle revient parfois lui offrir une proie.

Un dernier comportement que nous appelons "papillonnage" est fréquent chez cette espèce lors de la phase "d'installation". La guifette au sol agite les ailes tendues au-dessus du dos. C'est une attitude fréquente sur la colonie au moment du cantonnement. Le "papillonnage" est pratiqué individuellement ou par les deux oiseaux.

Le papillonnage est très rarement visible hors de la colonie. Il ne semble pas exister de liens directs entre papillonnage et accouplement.

### L'incubation

Pendant l'incubation la vie de la colonie est moins intense. Les apports de proies de moins en moins nombreux avec le temps, les relais à intervalles très irréguliers (les deux oiseaux couvent), sont les traits caractéristiques de cette période. Les attaques et alarmes à l'approche de prédateurs ou de personnes sont les faits les plus spectaculaires.

La colonie peut rester sans mouvement plus d'un quart d'heure. Il est possible de ne pas voir de guifette si l'observation est trop rapide. Le risque est d'autant plus fort que la colonie est peu importante. L'incubation dure de 14 à 17 jours (COLIN-HARRISON 1977).

### Croissance des poussins

Les poussins de Guifettes noires sont semi-nidifuges. Dès les premiers jours, ils sont capables de quitter le nid mais y restent généralement une quinzaine de jours, ou à proximité. Ils volettent à 21 jours et sont véritablement volants aux environs de 30 (COLIN-HARRISON 1977).

Sur la "colonie principale" d'Angles, les premiers envois suivent d'environ 40 jours les premiers cantonnements (41 jours en moyenne).

Les jeunes sont nourris par les deux adultes. Les proies semblent variées : petits poissons, odonates, divers invertébrés et peut-être des mollusques prélevés sur la végétation des bords de fossés. Des insectes terrestres sont aussi au menu. A Angles, la capture de sauterelles de type *Decticelle bariolée* (*Metrioptera roeselii*, BELLMANN et LUQUET 1995) a été notée.

Il est possible que la taille des proies augmente proportionnellement à celle des poussins. Les odonates comme les *sympetrum* sp. sont plus réguliers en fin de croissance.

Après l'incubation, l'élevage des poussins se caractérise par une forte activité.

La fréquence des nourrissages est forte mais variable. Plusieurs nourrissages consécutifs peuvent succéder à des périodes sans visite.

Les guifettes sont très agressives. Rapaces, hérons, corvidés sont vertement reconduits en marge de la colonie. Des personnes s'aventurant trop près provoquent l'alarme des guifettes. Des attaques incisives les font parfois reculer. Les vanneaux et gambettes pâtissent aussi de ce comportement territorial.

Paradoxalement sur la colonie d'Angles, il est fréquent de voir une ou deux Aigrettes garzettes chasser dans la parcelle sans être inquiétées.

### Envol des poussins

Il survient de 20 à 30 jours après l'éclosion. A Angles, le 27 juin (1997) et le 10 juillet (1993) sont les dates extrêmes connues.

Les juvéniles sont encore totalement dépendants de leurs parents. Le vol est moins assuré, le plumage d'aspect duveteux et les rémiges primaires (bout des ailes) moins effilées que celles des adultes. Le dos est nettement marqué de brun.

Les Guifettes noires recherchent à cette époque des lieux avec des points d'eau, où les jeunes puissent se poser pour être alimentés.

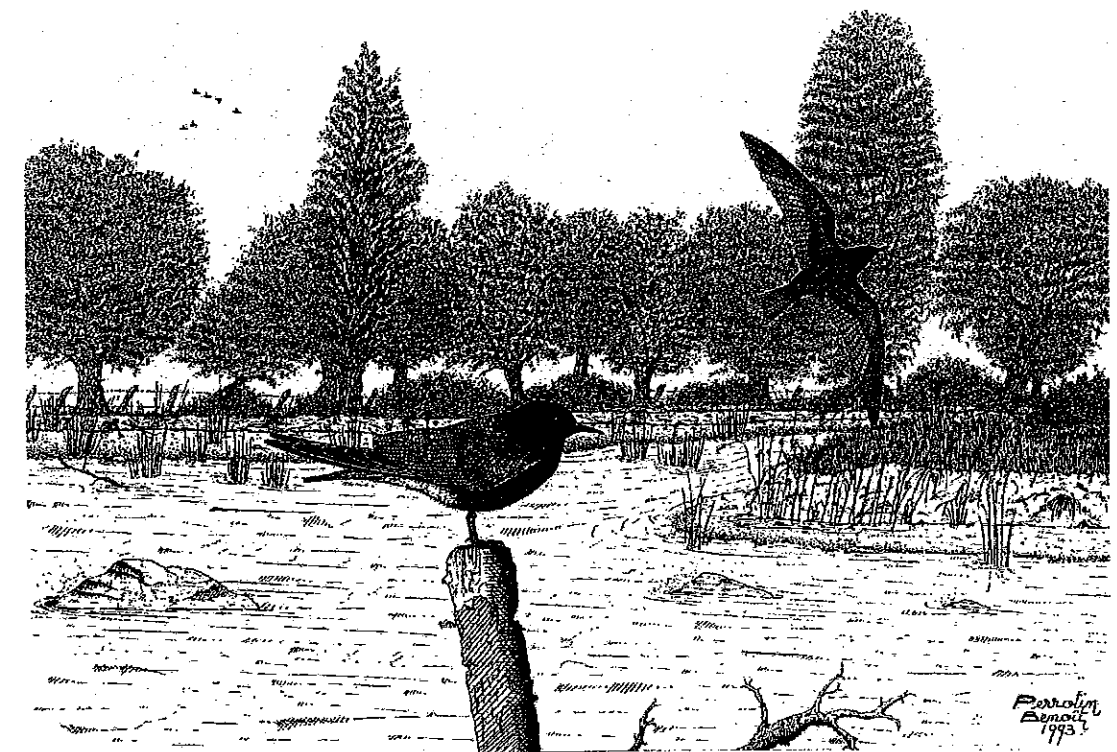
Dans le Marais Poitevin, fin juin, le niveau d'eau général est bas. Les "basses" sont asséchées ou presque. A Champagné-les-Marais (C.GONIN in litt. 1996), Angles et Triaize, la colonie est désertée dès l'envol. Les juvéniles sont souvent conduits sur le "site base", rarement dans des secteurs de chasse. Les Guifettes noires semblent quitter la région en moins d'une semaine.

La "baisse centrale" de la Réserve Naturelle de Saint Denis-du-Payré (devant l'observatoire), accueille en partie les nicheurs de Triaize. Ils l'utili-

sent au même titre que le "site base", essentiellement en fin de saison. Les oiseaux du "site de substitution" semblent n'avoir fréquenté que la Réserve (1994, 1995).

A la Réserve, le stationnement postnuptial paraît plus long que dans le périmètre d'Angles. Les observations de couples accompagnés de jeunes sont fréquentes jusque dans la seconde décade de juillet. Ces données font la jonction avec les premiers migrateurs post-nuptiaux. Au lagunage de la Tranche, 15 jours à plus d'un mois peuvent s'écouler entre le départ des nicheurs et le début du passage. Pour mémoire, en 1994, aucune guifette n'a été vue dans le territoire de la "tribu" Ouest, du 11 juillet au 13 août.

Avec de bonnes conditions hydrauliques, le stationnement des oiseaux d'Angles peut se prolonger. En 1997, les guifettes avec leurs jeunes sont restées jusqu'au 4 juillet. Pour la première fois, les jeunes n'ont pas été conduits au lagunage de la Tranche. Un couple avec 2 jeunes est resté sur le "site principal", deux couples avec 3 jeunes se sont cantonnés sur une "tonne" (mare de chasse) qui venait juste d'être inondée (par pompage dans un fossé), près d'un "site de substitution" occupé en début de saison 1997. Ces dernières années, ces deux endroits étaient beaucoup plus secs.



## BILAN DE LA REPRODUCTION

Tableau I : Nombre de couples par site.

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Angles O1		6	9	20	18	14	8-11	8
Angles O2							6 ? (1)	
La Châpiterie				3				
Le Grand Mothais				1	14	10-12		
Grues - la Louraye						2		
Longeville								1
Lairoux		6						
St-Denis - Réserve naturelle	11	18	25-28	9	6	8-9	6-9	3-5
Triaize O1			3	10-15			10	12
Triaize O2					1	2		
<b>Total couples</b>	<b>11</b>	<b>30</b>	<b>37-40</b>	<b>43-48</b>	<b>39</b>	<b>36-39</b>	<b>30-36</b>	<b>24-26</b>

(1) Echec et tentative de réinstallation de 6 couples

Tableau II: Colonies principales et secondaires de Guifettes noires *Chlidonias niger*, bilan de la reproduction 1990 - 1997.

	Nombre d'années avec colonies	Cumul des couples	Echec partiel (A) Nbre d'années	Echec total (B) Nbre d'années	Réussite totale (C) Nbre d'années	Jeunes volants	Jeunes volants par couple
Angles O1	7	83/86	3	2/3 (1)	1	27	0,32
Le Grand Mothais (2)	3	25/27	1	0	1	8	0,32
Saint Denis Réserve Nat.	8	86/93	1	4	3	52	0,60
Triaize O1	4	35/40	0	3	1	10	0,29

(1) Les informations dont nous disposons ne permettent pas de conclure avec certitude à l'échec, en 1991.

(2) Nous n'avons pas de résultats pour 1993 sur un éventuel nombre de poussins.

Tableau III : Colonies de substitution.

	Nombre de colonies	Cumul des couples	Echec partiel (A) Nbre d'années	Echec total (B) Nbre d'années	Réussite totale (C) Nbre d'années	Jeunes volants	Jeunes volants par couple
Angles O2	1	6	0	1	0	0	0
La Châpiterie	1	3	0	1	0	0	0
Grues - la Louraye	2	8	1	1	0	1	0,13
Longeville	1	1	0	0	1	1	1
Lairoux	1	6	0	1	0	0	0
Triaize O2	2	3	0	0	2	5	1,67

Nombre de colonies: est considéré comme colonie, une implantation certaine de 1 ou plusieurs couples, qu'il y ait réussite ou non. Un échec suivi d'une réinstallation compte pour une nidification sur le site de réinstallation.

**A** : Echec partiel - Si la production des jeunes à l'envol est faible ou si un faible pourcentage (moins de 30 % environ) de couples de la colonie est concerné.

**B** : Echec total - Pas de production de jeunes à l'envol.

**C** : Réussite totale - Production de jeunes à l'envol pour la plupart des couples (+ 70 %).

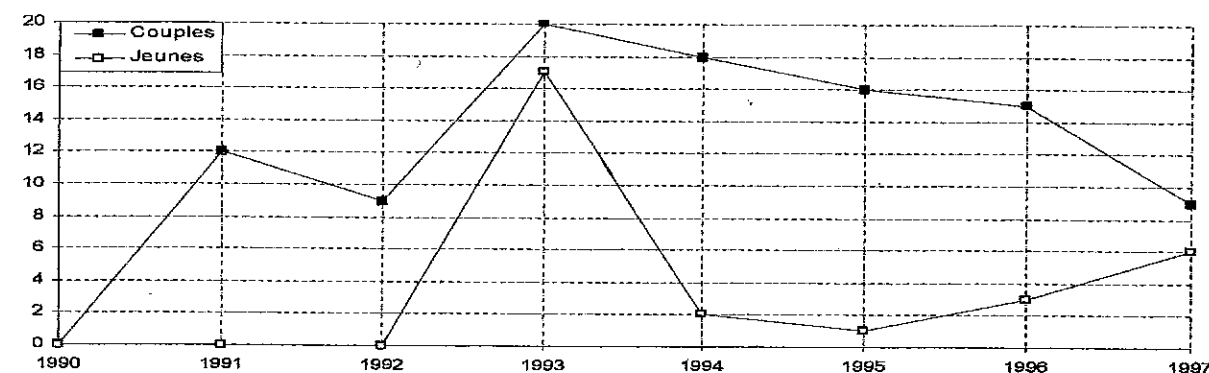
Tableau IV : Taux de production des jeunes volants par site

	Colonies principales/secondaires	Colonies de substitution	Marais Poitevin
Taux de réussite des colonies	27,3%	37,5%	33%
Taux de réussite des couples	0,42%	0,26%	0,41%
Taux d'échec partiel A	22,7%	12,5%	16,7%
Taux d'échec total B	41/45%	50%	43/46,5%

Tableau V : Cause des échecs de nidification.

	Inconnues	Assèchement	Bétail	Divers	Perturbations humaines
Echec partiel	2	3	1	1	0
Echec total	2	5	2/3	1	2

Graphique I : Couples et jeunes de Guifettes noires de la "tribu" Ouest à l'envol. 1990/1997



Le taux de production de jeunes à l'envol, dans l'ensemble du Marais Poitevin, de 0,41 (Tableau IV) ne permet évidemment pas le renouvellement des générations. Il faudrait environ 5 années à un couple pour élever seulement 2 jeunes jusqu'à l'envol.

La dynamique démographique naturelle de la Guifette noire explique en partie cette situation. Le nombre des oeufs pondus est moyen (2 à 3) mais, surtout, les pontes de remplacement sont exceptionnelles. La reproduction de type colonial (plus de sécurité) et l'agressivité des adultes devrait compenser plus largement ces paramètres.

Il est frappant de voir que plus de 43 % des tentatives de reproduction se soldent par un échec total et que seulement 1/3 aboutissent.

L'analyse des causes d'échec est révélatrice du "problème guifette" et de la menace de disparition pour cette espèce comme nicheur dans le Marais Poitevin. Plus largement, on y trouve le reflet des altérations hydro-agricoles qu'a connues cette zone humide ces 30 dernières années.

L'assèchement prématuré des "baisses" est la cause principale d'échec des colonies du Marais Poitevin (cf. tableau V). La gestion actuelle de l'eau tend vers une limitation maximale des inondations hivernales en zones cultivées, comme en zones pâturées. Sans eau stockée, le niveau de l'eau dans les "baisses" est davantage soumis aux aléas de la pluviométrie.

Plus grave, dans les parties du marais intensément

cultivées, pour des besoins d'accessibilité aux parcelles, les fossés ont un niveau bas au printemps pour accroître leur pouvoir drainant. Les prairies enclavées dans de tels secteurs ont peu de chances de conserver de l'eau.

L'assèchement des "baisses" fréquentées par les guifettes peut intervenir à la suite d'autres facteurs. A Angles, en 1996, c'est la restauration d'une écluse qui a provoqué l'assec dans la seconde décennie de juin.

La gestion hydraulique est cruciale pour la nidification des Guifettes noires. A Angles, les guifettes utilisent des "sites de substitution" si le taux d'immersion du site principal est élevé en mai. Le niveau de l'eau dicte donc toute la vie d'une colonie, la date de l'installation, le choix du site et souvent la réussite ou l'échec.

Le piétinement des nids par le bétail reste une cause importante d'échec (trois échecs totaux et un partiel). C'est sur ce point que porte notre effort de protection des colonies (cf. Actions de protection). Des trois échecs totaux un est antérieur à la mise en place du suivi, le second a eu lieu sur un "site de substitution" d'Angles, dans une propriété privée (aménagement cynégétique). Le dernier se rapporte à la nidification de 1991, à Angles (Tableau II). Pour cette année, nos informations sont insuffisantes pour établir un bilan. L'échec partiel date de 1992, le bris d'une clôture par les bovins a entraîné la destruction de la quasi-totalité des nids de la Réserve Naturelle de St Denis-du-Payré.



Les autres menaces sont souvent particulières à un site. Les dérangements humains touchent les colonies situées près d'aménagements cynégétiques. A Angles la pression humaine est forte. La parcelle de la colonie principale est accessible en voiture et les pêcheurs à la ligne sont nombreux à s'installer en périphérie. A plusieurs reprises, nous avons dû intervenir pour demander aux personnes de ne pas trop s'approcher. Les réactions sont toujours restées très positives. Le risque est plus grand à l'ouverture de la pêche aux grenouilles (1er juillet). Les "baisées" de ces parcelles sont les plus basses de la commune. Elles sont donc riches en batraciens. En 1995, l'abandon subit de la colonie est probablement lié au passage d'un pêcheur de grenouilles.

A St Denis-du-Payré, ce sont les Cygnes tuberculés qui posent problème. En mai et juin, de nombreux oiseaux (60 à 80) non nicheurs se rassemblent sur la "baisse centrale" (devant l'observatoire). Leur impact sur la végétation aquatique (Héleocharis des marais) et leur stationnement sur l'emplacement de la colonie perturbent énormément les guifettes quand cela ne provoque pas l'échec comme en 1997. L'actuelle explosion de la population de cygnes du Marais Poitevin contribue à ce phénomène. Déjà, à Angles et Triaize O1, les passages de cygnes sont plus réguliers. Sur ce dernier site, les guifettes n'ont pas niché dans la "baisse" pourtant très attractive, qui avait été utilisée en 1996. En 1997, la colonie s'est installée dans la parcelle mitoyenne. Plus haut, elle s'est asséchée et les guifettes l'ont abandonnée. Sans que l'on puisse établir de lien avec ce déplacement, il faut constater qu'un couple de cygnes a élu domicile dans la "baisse" de 1996.

L'action des prédateurs est limitée. Nous n'avons pas observé de prédation pendant nos très nombreuses heures d'observation. En 1995, les oeufs ont été détruits par un renard (traces fraîches) à St Denis-du-Payré et peut-être à Angles O1. Dans les deux cas, l'abandon était antérieur à cette prédation et consécutif à un assèchement.

#### Les actions de protection menées par l'A.D.E.V.

Nous agissons actuellement sur les colonies d'Angles, St Denis-du-Payré et Triaize. Nous avons bénéficié du soutien financier de la D.I.R.E.N. Pays de Loire, dans le cadre des travaux faune et flore de génie écologique dans le périmètre des Z.N.I.E.F.F. pour l'achat du matériel et une part du suivi. Ce travail s'oriente selon trois axes.

Une action annuelle, de protection à Angles. Il s'agit de la pose d'une clôture électrique anti-bovins autour de la colonie. L'intervention a lieu dans les jours qui suivent l'installation des guifettes. Elle demande un suivi poussé à cette époque, la prise de contact avec les exploitants et une maîtrise parfaite de la pose. La clôture doit être sans faille, le plus rapidement placée.

Depuis 1993, 7 clôtures ont été mises. Il faut de 30 à 45 minutes d'installation pour une équipe de 3 à 4 personnes. L'opération n'a jamais entraîné l'abandon des nids.

En 1996, un essai de pose d'une clôture avant l'arrivée des guifettes a montré que sans une maîtrise hydraulique, l'action était très hasardeuse. L'objectif était de favoriser une installation plus rapide sur le site principal afin de limiter les risques d'échec liés à l'assèchement. Mais en raison des niveaux d'eau très élevés (30 à 50 cm supérieurs aux niveaux habituels) les guifettes se sont installées sur une "baisse" voisine.

A St Denis-du-Payré, la Guifette noire est une des espèces prioritaires. L'objectif de gestion du conservateur (H. DES TOUCHES) et de ses collègues (S. PALIER et D. RAUTUREAU), est de permettre la réussite de la nidification chaque année. Il est aussi de conserver et d'accroître le potentiel d'accueil du site (alimentaire, quiétude...) pour cette espèce.

Le pâturage est géré en collaboration avec l'éleveur exploitant. Le bétail pâture en début de printemps la zone à guifettes. Il est retiré pour la durée de la nidification. La hauteur de la végétation est ainsi plus propice aux guifettes et les risques de piétinement sont écartés. Un réseau de 4 km de clôture permanente a été réhabilité en 1995 et 1996 pour faciliter la contention du bétail.

La gestion hydraulique toujours délicate est simplifiée par la mise en place en 1991 d'un système de pompe alimentée par des panneaux photovoltaïques. Ce matériel permet un soutien du niveau d'eau de la "baisse centrale", où nichent les guifettes (cf. bulletin A.D.E.V. 1995).

Réguler la population de ragondins (*Myocastor coipus*) par le piégeage sélectif est important pour les guifettes. Surabondants, ils auraient un impact néfaste sur la végétation aquatique dans laquelle les nids sont établis. En 1995, une fuite dans une diguette de la baisse centrale causée par un terrier de ragondin, est à l'origine de l'abandon de la colonie. Le piégeage est très astreignant. De 1994 à 1996, en moyenne, 129 ragondins et 30 surmu-

lots ou rats musqués ont été tués sur les 207 ha de la Réserve Naturelle pour 855 nuits/pièges/an. Le piégeage ne concerne que les trois espèces citées plus haut, toutes introduites en Europe par l'homme. Ce sont les permanents de la Réserve qui piègent. Ils possèdent un agrément de piégeur et cette opération est menée avec l'autorisation du Ministère de l'Environnement, sous le contrôle du Comité Consultatif de la Réserve, présidé par Monsieur le Sous-Préfet de Fontenay-le-Comte. Ces opérations de destruction des ragondins utilisent des cages pièges de première catégorie (légalisation de la destruction des nuisibles) mises à disposition par l'ex Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, Val de Sèvre et Vendée. Ce matériel permet la capture des animaux vivants sans risque de blessures, d'où l'aspect sélectif indispensable à ce genre de travail. Les espèces européennes sont systématiquement relâchées.

En 1995 une pêche électrique a permis de retirer la majorité des carpes (*Carpio carpio*) de la partie centrale de la Réserve. Le personnel du Conseil Supérieur de la Pêche a capturé plus de 400 carpes qui ont été relâchées dans les canaux externes à la Réserve. Par affouillement, les carpes détruisaient progressivement la végétation vitale à la petite faune aquatique de la "baisse centrale". Le résultat est très probant. Dès 1996, la végétation progressa. Des spatules blanches ont stationné tout l'été. Elles se nourrissaient abondamment, révélant la richesse alimentaire du milieu. Cela faisait 3 ans que les spatules n'avaient exploité la Réserve aussi intensément. Contrairement aux années antérieures, en 1997, de nombreuses captures de petits poissons par les guifettes ont été notées sur la "baisse centrale".

Le suivi ornithologique est le troisième axe de travail. Essentiel, il enrichit nos connaissances sur l'espèce et son utilisation du Marais Poitevin.

Etablir des bilans annuels aussi fiables que possible, identifier les menaces et les causes d'échecs est indispensable pour définir les objectifs de protection.

Il reste là bien du travail sur le régime alimentaire, le choix des espaces de chasse, les dortoirs, la formation des couples, toutes informations de valeur pour la gestion et l'aménagement de terrains en faveur de la Guifette noire.

#### Perspectives et protection

Au-delà du faible nombre de couples, l'avenir de la Guifette noire dans le Marais Poitevin paraît

bien sombre. Le tableau I nous montre une diminution régulière des effectifs depuis 4 ans. La population de 1997 représente environ 50 % de celle de 1993 !

Inquiétant, la courbe du nombre de couples nicheurs semble suivre de près celle du nombre de jeunes à l'envol (graphique I).

En considérant la forte philopatrie présumée des Guifettes noires de notre région (fidélité au site de nidification), et la bonne santé de la population de Grande Brière, il est possible que les échanges entre les différentes régions soient faibles, du moins que le Marais Poitevin reçoive peu ou pas d'apports extérieurs.

Cela pourrait vouloir dire qu'une fois éteinte, la probabilité de revoir une population de Guifettes noires dans les Marais Poitevin et Charentais serait faible. En fait la question est : existe-t-il une population homogène de Guifettes noires sur la façade atlantique française, ou des "éco-populations" à l'image des écotypes en botanique ? Une étude comparée de la biologie des deux populations serait intéressante.

Dans le doute, il est préférable de renforcer nos actions de préservation de la Guifette noire en Marais Poitevin. Plusieurs opérations seront conduites dès 1998.

Le principe de protection des colonies vis-à-vis du bétail avec des clôtures électriques sera conservé sur Angles et étendu à la commune de Triaize.

Sur le site de la Réserve Naturelle de St Denis-du-Payré, le gestionnaire étudie les possibilités de lutter contre les Cygnes tuberculés par des moyens mécaniques (clôtures) et / ou dissuasifs (effarouchement). La gestion des bovins et de l'hydraulique resteront identiques. Suivant les résultats, l'opération pourrait être renouvelée.

L'A.D.E.V. projette également d'acquérir le "site base" de Triaize. Il s'agit d'un ensemble de terrains d'environ 27 ha comprenant des parcelles de fauche, des plans d'eau. Ce site peut être facilement géré pour accueillir une colonie de Guifettes noires. Des aménagements légers sont facilement réalisables pour associer en un lieu le "site base", la colonie et offrir un site de chasse riche.

Avec les deux sites de Champagné-les-Marais (le Grand Mothais et la Châpiterie) gérés par la L.P.O., l'ensemble des colonies ferait l'objet de mesures de protection et de gestion favorables à la Guifette noire.

## Bibliographie

- BELLMANN, H. - LUQUET, G. (1995) - *Guide des sauterelles grillons et criquets d'Europe occidentale*. Delachaux et Niestlé, Paris. (383 pages).
- COLIN - HARRISON (1977) - *Nids, oeufs et poussins d'Europe en couleur*. Bordas - collection : multi-guides nature Paris (430 pages).
- DES TOUCHES, H. (1990) - *Rapport d'activité de la Réserve Naturelle "MICHEL BROSSSELIN" de St Denis-du-Payré. Septembre 1989 - août 1990* : A.D.E.V. Sud Vendée 18-19.
- DES TOUCHES, H. (1991) - *Rapport d'activité de la Réserve Naturelle "MICHEL BROSSSELIN" de St Denis-du-Payré. Septembre 1990 - août 1991* : A.D.E.V. Sud Vendée 23-24.
- DES TOUCHES, H. (1992) - *Rapport d'activité de la Réserve Naturelle "MICHEL BROSSSELIN" de St Denis-du-Payré. Septembre 1991 - août 1992* : A.D.E.V. Sud Vendée 18-19.
- DES TOUCHES, H. (1993) - *Rapport d'activité de la Réserve Naturelle "MICHEL BROSSSELIN" de St Denis-du-Payré. Septembre 1992 - août 1993* : A.D.E.V. Sud Vendée 14.
- DES TOUCHES, H. (1994) - *Rapport d'activité de la Réserve Naturelle "MICHEL BROSSSELIN" de St Denis-du-Payré. Septembre 1993 - août 1994* : A.D.E.V. Sud Vendée 12-13.
- DES TOUCHES, H. (1995) - *Rapport d'activité de la Réserve Naturelle "MICHEL BROSSSELIN" de St Denis-du-Payré. Septembre 1994 - août 1995* : A.D.E.V. Sud Vendée 13.
- DES TOUCHES, H. (1996) - *Rapport d'activité de la Réserve Naturelle "MICHEL BROSSSELIN" de St Denis-du-Payré. Septembre 1995 - août 1996* : A.D.E.V. Sud Vendée 13.
- DES TOUCHES, H. - RAUTUREAU, D. (1995) - *L'énergie photovoltaïque et son utilisation à la Réserve Naturelle de St Denis-du-Payré. Avril 1995* A.D.E.V. Sud Vendée (52-54).
- GEROUDET, P. (1988) - *Les palmipèdes*. Delachaux et Niestlé collection : Les beautés de la nature, Paris. (284 pages).
- HOEHER, S. (1989) - *Guide des oisillons et poussins des oiseaux d'Europe*. Delachaux et Niestlé, Paris. (244 pages).
- JONSSON, L. (1994) - *Les oiseaux d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen Orient*. Nathan collection : Guides d'identification, Paris. (558 pages).
- SERIOU, J. (1995) - *Informations Guifette noire en Marais Poitevin de 1936 à 1994*. Documents de travail com. pers. (2 pages).
- SERIOU, J. et al. (1996) - *Protection de la Guifette noire chlidonias niger dans l'Ouest de la France*. Ornithos Vol. 3 n°3 : 130-134.
- THOMAS, A. (1994) - *Guifette noire (Chlidonias niger). Suivi de la nidification à Angles en 1994*. A.D.E.V. Sud Vendée. St Denis-du-Payré. (10 pages).
- THOMAS, A. (1995) - *Nidification de la Guifette noire (Chlidonias niger) à Angles en 1995*. A.D.E.V. Sud Vendée. St Denis-du-Payré. (11 pages).
- THOMAS, A. (1995) - *La reproduction de la Guifette noire (Chlidonias niger) sur 2 sites secondaires de l'Ouest du Marais Poitevin en 1995*. A.D.E.V. Sud Vendée. St Denis-du-Payré. (5 pages).
- THOMAS, A. (1996) - *Bilan de la reproduction des Guifettes noire (Chlidonias niger) et moustac (Chlidonias hybridus) dans la basse vallée du Lay (Marais Poitevin occidental) en 1996*. A.D.E.V. Sud Vendée. St Denis-du-Payré. (9 pages).
- TROTIGNON, J. (1992) - *Statut et protection des guifettes nichant en France*. Ministère de l'Environnement, Direction de la Protection de la Nature / L.P.O. Rochefort (9 pages).
- TROTIGNON, J. (1993) - *Statut des guifettes nichant en France année 1992*. L.P.O. Rochefort. (7 pages).
- TROTIGNON, J. (1997) - *Bilan de la reproduction des guifettes en France*. L.P.O. Rosnay. (1 page).

## Lexique

### Baisse.

Nom local donné aux parties basses des prairies humides du Marais Poitevin. Ces dépressions ont été formées par les courants avant le retrait de la mer.

### Ecotype.

Population locale qui présente des caractères particuliers engendrés par une sélection naturelle elle-même régie par les facteurs du milieu.

C'est avec plaisir que nous tenons à remercier l'ensemble des personnes qui, par la transmission ou la publication de leurs observations, ont facilité ce travail. Nous remercions également le comité de rédaction de "La Gorgebleue" pour sa relecture vigilante et ses conseils quant à la mise en forme de cet article.

Contact : H. DES TOUCHES  
A.D.E.V. Sud Vendée

Place du 8 mai, 85 580 St Denis-du-Payré.  
☎ 02.51.27.23.92.